



Communiqué du Conseil Syndical

Le Conseil Syndical de F.O-DGFIP réuni à Paris les 4, 5 et 6 février 2020 a procédé à l'analyse de la situation sociale en général et à la DGFIP en particulier.

S'agissant de la contre-réforme des retraites, il dénonce une propagande gouvernementale trompeuse destinée à persuader les salariés, dont les fonctionnaires, des bienfaits de ce projet et à masquer son objectif : réduire d'un point de PIB le coût des retraites conformément aux engagements pris avec l'Union Européenne. Une telle démarche ne peut qu'aboutir à une baisse du niveau des pensions. Le Conseil Syndical se félicite d'un niveau de mobilisation dans la durée rarement atteint dans notre pays. Il dénonce la stratégie de pourrissement du Gouvernement qui non seulement n'entend pas les organisations syndicales opposées à son projet mais de surcroît feint d'ignorer le soutien majoritaire des citoyens à la mobilisation.

Pour F.O-DGFIP, ce projet porte les germes de la destruction de notre modèle social et ouvre la voie à la capitalisation, l'individualisation et le chacun pour soi.

Le Conseil Syndical insiste sur les nombreuses zones d'ombre du projet de loi notamment en matière de transition d'un régime à l'autre renvoyées à des ordonnances gouvernementales au mépris de la démocratie parlementaire.

Le Conseil Syndical invite les personnels de la DGFIP à continuer à s'informer sur les conséquences de cette réforme si elle aboutissait et donc à lire les analyses de F.O-DGFIP en ligne sur le site web national.

Le Conseil Syndical alerte les personnels sur les conséquences de la Loi de Transformation de la Fonction Publique sur leurs droits en matière de mutation et de déroulement de carrière : suppressions des CAP de mutation en 2020 et d'avancement en 2021. Il les invite à se rapprocher des militants F.O-DGFIP qui mettront tout en œuvre pour ne pas les laisser seuls face à l'arbitraire de l'administration.

À la DGFIP, le Ministre et le Directeur Général tentent malgré l'opposition des organisations syndicales, des personnels, et de nombreux élus locaux de faire avancer leur projet de NRP (Nouveau Réseau de Proximité). Pour ce faire, ils communiquent à outrance sur les rares signatures de conventions avec des présidents de Conseils Départementaux. Ils pensent ainsi amener les personnels à croire que le combat serait perdu. Or la faiblesse du nombre de signatures limite très sérieusement la portée de la démonstration d'autant que les signataires n'engagent en rien les autres élus.

Parallèlement, le Ministre communique sur la « démétropolisation » pensant ainsi s'assurer le soutien de davantage d'élus locaux. Le Conseil Syndical dénonce la manipulation consistant à faire croire que le service public se rapprocherait ainsi des zones rurales et péri-urbaines, de surcroît à quelques semaines des élections municipales.

Et, dans le même temps, « parce qu'un bonheur ne vient jamais seul », le Ministre lance plusieurs missions susceptibles de remettre en cause les principes de responsabilité personnelle et pécuniaire du comptable public et de séparation ordonnateur comptable.

F.O-DGFIP rappelle que ces deux principes conditionnent très largement l'organisation de la DGFIP y compris sur la partie fiscale de ses missions.

F.O-DGFIP dénonce en outre l'annonce, après le PAS, de la suppression de l'obligation déclarative des revenus des particuliers, tendant à déresponsabiliser le contribuable et à l'éloigner du service public.

Le Conseil Syndical considère que ni le combat contre la contre-réforme des retraites ni celui contre le NRP dit « Plan Darmanin » ne sont terminés.

Il appelle les personnels à continuer à se mobiliser à l'appel de la Confédération Force Ouvrière et de F.O-DGFIP pour obtenir le retrait de ces deux projets et l'ouverture de véritables négociations.